

# Patrimoine des ménages début 2004

## Le déploiement de l'épargne salariale

Marie Cordier et Catherine Rougerie, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

L'épargne salariale connaît un fort développement. Portée par des mesures fiscales incitatives, elle concerne, début 2004, 17% des ménages contre 13% en 1998. Les variations à la baisse du marché boursier ont ramené les ménages vers l'immobilier ainsi que vers des valeurs peu risquées en matière d'épargne financière, comme les comptes d'épargne logement ou encore le Codedevi pour les plus aisés et le Lep pour les moins riches. Les produits d'épargne longue, tels que l'assurance-vie ou l'épargne-retraite, intéressent toujours une palette assez large de ménages mais leur diffusion se stabilise.

Neuf ménages sur dix disposent d'un patrimoine financier, sous forme d'épargne liquide (livrets d'épargne) ou d'épargne plus longue (épargne-logement, assurance-vie, épargne-retraite, valeurs mobilières). Ces vingt dernières années, les ménages ont élargi la palette

de leurs actifs financiers. Ils sont de plus en plus nombreux, en particulier, à posséder une assurance-vie, voire des valeurs mobilières (*définitions*). Mais depuis 2000 (date de la précédente enquête sur le patrimoine des ménages), cette expansion marque le pas bien que les ménages aient continué à alimenter leur épargne, au moins jusqu'en 2002.

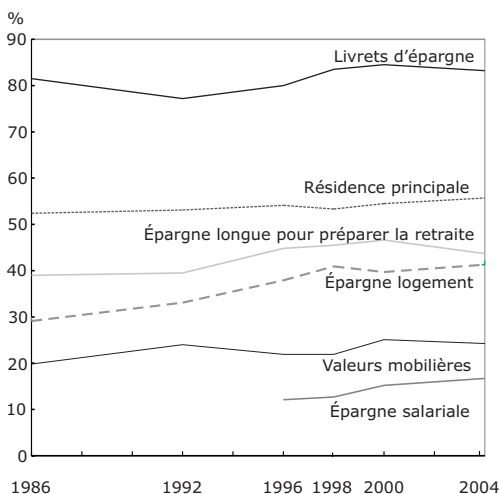
En effet, ces dernières années, dans un contexte de stagnation de l'emploi et de ralentissement de leur pouvoir d'achat, les ménages ont privilégié des placements sous forme d'actifs plus liquides et moins risqués (Codedevi, Lep, compte épargne-logement). Par ailleurs, bien que depuis 1998, des flux financiers importants aient continué à se porter sur des produits d'épargne longue comme l'assurance-vie, la proportion de détenteurs de ce type de produits n'augmente pas (*graphique*).

### L'épargne salariale progresse

L'épargne salariale (*définitions*) trouve sa source dans la participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise. Le plan d'épargne en entreprise (PEE), sur lequel peut être placée cette épargne, s'est fortement développé ces dernières années. Il offre en effet d'importants avantages fiscaux, tant pour le salarié que pour l'entreprise. Les salariés qui disposent d'un PEE y font en plus, s'ils le souhaitent, des versements volontaires, qui peuvent dans ce cas être complétés par des versements de l'entreprise (abondement).

L'épargne salariale concernait 13% des ménages en 1998, 15% en 2000 et, début 2004, 17% (*tableau*). Deux éléments principaux peuvent expliquer ces évolutions. En premier lieu, à partir de 1986, la possibilité a été ouverte de verser les primes d'intéressement sur les PEE, jusque-là réservés à la participation. En second lieu, depuis 2001, la loi Fabius a étendu les plans d'épargne salariale non seulement aux salariés des petites entreprises mais aussi aux chefs de ces entreprises - petits commerçants, professions libérales - à condition qu'elles aient moins de cent salariés.

#### ① Taux de détention par grand type d'actifs patrimoniaux depuis 1986



Lecture : 17% des ménages possèdent de l'épargne salariale en 2004. Cette détention peut être le fait d'une ou plusieurs personnes dans le ménage.

Sources : enquêtes Actifs financiers 1986 et 1992, Détention d'actifs 1996 et 2000, Patrimoine 1998 et 2003-2004, Insee

INSEE  
PREMIERE

Plus de quatre millions et demi de personnes détiennent ce type d'épargne (*encadré*). Pour la moitié d'entre elles, ce sont des valeurs mobilières, c'est-à-dire soit directement des titres de leur propre entreprise, soit des parts d'OPCVM (*définitions*). Les entreprises ont également largement mobilisé l'outil avantageux que constitue le plan d'épargne, en

abondant fréquemment les versements volontaires des salariés.

### Des placements liquides et peu risqués

Depuis 1998, la proportion de ménages ayant un ou plusieurs livrets non imposables (livret A ou bleu, Codevi, livret d'épargne populaire, livret jeune) est stable (huit ménages sur dix), contrairement aux livrets soumis à l'impôt dont la détention baisse régulièrement sur ces quinze dernières années.

Parmi les livrets non imposables, le Codevi (compte pour le développement industriel), rémunéré comme le livret A et distribué par l'ensemble du réseau bancaire, poursuit sa progression. Plus de quatre ménages sur dix en ont un, et deux tiers des ménages ayant un patrimoine global de plus de 450 000 euros. Le Lep (livret d'épargne populaire), destiné aux ménages à faible revenu, concerne

presque un ménage sur quatre. Enfin, parmi les ménages comportant un jeune de 12 à 25 ans, presque six sur dix ont au moins un livret jeune (cinq sur dix en 1998). En revanche, les livrets A ou livrets Bleu ont perdu 10 points depuis 1992 (57% des ménages en 2004). La diffusion de l'épargne-logement reste stable, aux alentours de 41% depuis 1998. Les comptes (CEL), plus liquides que les plans, concernent 19% des ménages, soit trois points de plus qu'en 2000.

### Le PEA soutient les valeurs mobilières

Entre 1998 et 2000, la proportion de ménages propriétaires de titres (ou valeurs mobilières) (*définitions*) avait nettement progressé. Mais cette hausse s'interrompt ces dernières années et, début 2004, la proportion de ménages possédant des valeurs mobilières retrouve son niveau de 1992 (24%).

#### Différentes formes d'épargne salariale

Parmi les personnes qui détiennent de l'épargne salariale :

- 63% font partie d'une entreprise qui met à leur disposition un PEE ou un autre type de plan d'épargne salariale ;
- 30% d'entre elles ont fait des versements volontaires sur ce plan et 24,5% ont fait des versements volontaires avec abondement du plan par l'entreprise ;
- 53% détiennent des titres : titres de l'entreprise, SICAV ou FCPE (fonds commun de placement en entreprise).

#### ① Taux de détention d'actifs de patrimoine, début 2004

	Répartition des ménages	Livrets jeunes	Livrets A ou Bleu	Codevi	LEP	Livrets défiscalisés	Livrets soumis à l'impôt	Ens. des livrets d'épargne	Plans épargne-logement	Comptes épargne-logement	Ens. épargne-logement
<b>Ensemble 2003-2004</b>	<b>100,0</b>	<b>17,2</b>	<b>57,0</b>	<b>41,9</b>	<b>23,8</b>	<b>82,6</b>	<b>5,9</b>	<b>83,2</b>	<b>33,6</b>	<b>19,1</b>	<b>41,3</b>
<b>Âge de la personne de référence du ménage</b>											
Moins de 30 ans	10,2	39,7	55,3	27,0	21,5	84,7	4,4	85,4	36,4	17,7	42,7
De 30 à 39 ans	18,5	9,3	55,3	43,8	26,3	82,6	9,0	83,7	37,0	26,3	47,5
De 40 à 49 ans	19,8	36,1	56,1	42,3	21,2	84,4	5,7	84,8	35,8	24,3	45,7
De 50 à 59 ans	17,9	22,1	57,0	43,6	18,2	81,5	6,1	82,2	40,2	21,5	47,5
De 60 à 70 ans	13,1	1,8	56,8	43,3	23,3	79,5	4,1	79,9	31,6	15,7	38,7
70 ans et plus	20,5	0,3	60,6	45,1	30,7	82,7	4,9	82,9	22,4	8,4	26,9
<b>Catégorie sociale de la personne de référence du ménage</b>											
Agriculteur	1,4	39,3	54,9	63,4	43,0	90,2	16,4	91,6	62,0	45,9	72,7
Artisan, commerçant, industriel	5,2	24,6	47,5	43,3	16,3	74,0	6,2	74,7	41,0	24,8	50,5
Profession libérale	1,0	18,5	59,6	59,6	3,7	82,9	10,4	82,9	51,4	41,9	67,9
Cadre	9,4	25,3	62,4	59,5	9,9	89,8	11,5	90,6	54,1	38,6	65,7
Profession intermédiaire	13,6	22,9	59,3	46,5	22,3	87,4	7,8	88,2	43,6	27,3	53,2
Employé	11,5	25,9	55,9	34,5	25,5	84,6	4,1	84,7	30,9	16,6	38,6
Ouvrier qualifié	14,8	25,0	55,3	34,9	27,5	81,0	4,7	81,7	31,6	18,7	40,3
Ouvrier non qualifié	4,9	23,4	49,5	29,2	25,1	77,1	4,7	78,3	22,9	10,3	28,0
Agriculteur retraité	3,1	0,2	53,5	53,1	43,4	85,9	6,1	85,9	28,6	14,5	34,9
Indépendant retraité	3,4	0,1	59,5	49,6	24,5	80,8	5,7	81,4	24,1	13,2	31,1
Salarié retraité	25,8	1,4	61,1	43,5	26,6	82,7	4,3	83,1	27,3	11,4	32,9
Autre inactif	6,0	24,7	47,3	20,2	18,7	69,3	3,2	70,1	16,0	6,9	19,6
<b>Montant de patrimoine global du ménage</b>											
Moins de 3 000 euros	7,1	11,2	32,8	13,4	10,6	52,8	2,1	54,0	4,5	1,5	5,8
De 3 000 à 105 000	37,9	17,3	52,9	35,0	26,5	81,2	3,6	81,6	27,9	12,0	33,1
De 105 000 à 450 000	41,6	18,3	64,3	49,3	25,6	88,7	7,2	89,3	40,6	26,8	51,6
Plus de 450 000	7,5	22,8	61,9	66,1	13,0	86,9	15,7	88,2	53,7	34,0	64,4
<b>Ensemble 1997-1998</b>	<b>100,0</b>	<b>17,3</b>	<b>64,4</b>	<b>37,6</b>	<b>14,4</b>	<b>82,5</b>	<b>6,2</b>	<b>83,5</b>	<b>34,5</b>	<b>16,3</b>	<b>40,9</b>
<b>Ensemble 2000</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>61,6</b>	<b>39,2</b>	<b>18,4</b>	<b>83,4</b>	<b>7,9</b>	<b>84,5</b>	<b>33,8</b>	<b>16,1</b>	<b>39,7</b>

Lecture : 39,7 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans possèdent un ou plusieurs livrets jeunes.

Sources : enquêtes Patrimoine en 1997-1998, Détention d'actifs en 2000 et Patrimoine en 2003-2004, Insee

Cette évolution vient corroborer les évolutions en flux repérées dans les Comptes nationaux : depuis le retournement boursier de la fin de l'année 2000, les portefeuilles ont connu des moins-values liées à la baisse des valeurs boursières et les ménages ont limité leurs souscriptions nouvelles de titres. Cette évolution a surtout affecté les générations les plus âgées, celles qui ont aujourd'hui plus de 65 ans, et qui avaient acquis, comme les plus jeunes, des actions entre 1991 et 1998 mais s'en sont défaits depuis.

Créé en 1992, le plan d'épargne en action (PEA) a connu une forte montée en puissance : 5% de ménages détenteurs en 1996, 7% en 1998 et 14% en 2000. Il offre en effet une enveloppe fiscale privilégiée : les revenus et les plus-values réinvestis sont exonérés d'impôt sur le revenu après cinq ans, le souscripteur reçoit l'avoir fiscal et les sorties en rente sont également exonérées après huit ans. Il progresse encore d'un

point après 2000 (15% des ménages début 2004). En revanche, la détention d'actions sur des comptes titres ordinaires baisse de trois points par rapport à 2000, si bien qu'au total, dans ou hors PEA, la détention directe d'actions, c'est-à-dire sans compter les parts d'OPCVM, se maintient à 16% des ménages.

La détention des titres, très concentrée, croît rapidement avec le niveau de patrimoine global du ménage et du revenu : 70% des ménages ayant plus de 450 000 euros de patrimoine possèdent des titres, contre 2% de ceux qui ont moins de 3 000 euros.

### L'épargne en vue de la retraite marque le pas

L'assurance-vie, l'assurance-décès volontaire ainsi que les contrats d'épargne retraite intéressent une palette de

ménages assez large, avec des taux de diffusion élevés dès 30 ans, auprès de toutes les catégories sociales, et aussi bien dans les zones rurales qu'à Paris.

Mais bien que des flux importants se soient portés sur l'assurance-vie depuis 1998 (entre 50 et 60 milliards d'euros par an, avec une pointe à 69 milliards en 2000), la proportion de ménages concernés est en 2004 la même qu'en 1998 : 35% des ménages ont une assurance-vie ou une assurance-décès volontaire, 10% ont en outre une épargne-retraite volontaire (9% en 1998). Il est donc probable que ce sont les mêmes qui ont épargné davantage sur leurs contrats.

Jusqu'au milieu des années 1990, la diffusion de l'assurance-vie se faisait presque entièrement sous la forme de supports en francs, dont le capital est garanti et le rendement régulier. À la fin des années 1990, se sont développés les supports en unités de compte (*définitions*) qui entraîne pour l'épargnant un risque sur le capital. En

#### ① Taux de détention d'actifs de patrimoine, début 2004 (suite)

													En %
Obligations, emprunts d'État	Sicav ou FCP (y c. PEA)	Ens. actions (y c. PEA, hors SICAV et FCP)	Ens. valeurs mobilières	Ass-vie ou décès volontaire	PEP	Épargne retraite (y c. RCV)	Ens. ass-vie, PEP, ép. retraite	Épargne salariale	Patrimoine financier	Résidence principale	Autres logements	Patrimoine immobilier	
2,0	10,4	16,3	24,2	35,3	9,2	9,7	43,7	16,7	90,3	55,7	17,7	60,5	
0,1	3,8	9,4	13,8	20,2	3,5	4,5	25,5	16,4	92,2	13,7	4,4	17,3	
0,9	10,0	16,1	23,4	35,4	7,5	12,9	44,8	27,0	92,5	46,1	10,4	51,2	
1,3	9,4	15,9	23,1	37,3	9,2	16,8	48,8	26,2	91,0	60,9	17,2	65,5	
2,2	13,3	22,3	30,5	40,8	11,2	15,6	51,0	21,9	90,4	67,5	27,1	74,0	
3,1	12,7	18,6	27,3	39,3	10,3	4,8	45,9	5,6	87,6	69,5	24,5	74,2	
3,9	11,2	13,8	23,9	33,6	11,0	0,8	38,9	1,1	88,3	61,4	18,9	65,2	
3,5	18,2	30,2	42,3	46,2	22,1	29,1	65,3	7,7	94,1	84,3	33,2	88,9	
1,9	14,7	33,5	42,0	46,2	13,0	29,6	60,9	12,8	91,5	63,0	31,3	71,4	
2,7	27,7	50,3	61,2	68,0	13,9	45,5	82,0	14,8	97,8	73,0	42,4	81,8	
3,2	23,9	36,5	50,3	44,9	11,2	23,2	58,2	39,2	98,3	65,8	28,5	73,8	
1,4	10,8	17,1	25,2	37,1	8,7	14,3	48,5	31,5	95,7	59,2	15,7	64,1	
0,9	4,9	9,2	14,4	32,6	6,2	7,5	39,5	16,7	91,0	35,9	10,0	41,7	
0,3	4,3	8,5	12,4	30,1	6,9	8,9	38,0	27,0	88,6	51,5	8,6	54,0	
0,6	3,0	3,8	7,4	28,8	5,9	5,0	34,6	14,4	83,9	31,4	7,4	34,9	
4,0	9,1	15,1	26,4	31,5	15,3	3,3	39,8	1,1	89,3	68,7	21,4	71,8	
7,0	20,7	25,8	40,4	43,8	13,9	3,0	49,7	1,2	89,9	76,5	33,8	80,5	
3,0	11,1	14,7	23,8	36,6	10,2	1,9	42,3	3,9	89,1	64,6	20,2	68,8	
1,0	3,7	4,8	8,8	13,8	3,5	1,9	17,0	2,7	76,0	28,1	9,8	32,4	
0,0	0,3	1,0	1,7	9,3	0,2	0,7	9,8	3,8	59,3	0,3	0,4	0,7	
0,7	4,4	7,3	12,2	27,4	5,9	5,7	33,9	12,9	88,5	21,6	5,4	25,8	
2,6	14,1	20,8	31,4	42,6	12,1	12,8	53,4	22,4	96,2	89,2	23,1	94,9	
8,0	33,2	54,0	69,8	62,7	18,2	24,3	74,7	24,4	98,5	89,5	63,8	96,2	
5,0	10,4	12,8	21,9	34,6	14,9	9,2	45,5	12,7	89,8	53,3	18,1	58,5	
3,1	12,7	16,9	25,1	37,9	10,6	11,9	46,6	15,2	90,4	54,5	19,2	60,0	

2000, 2% des ménages avaient ce type de contrats, ils sont 9% début 2004. Mais, alors que les contrats en unités de compte avaient représenté près des deux tiers des ouvertures de contrats en 2000, les ménages ont ensuite nourri plus volontiers les contrats en euros, moins risqués. La majorité des contrats souscrits (58%) restent des contrats en euros (anciennement dits « en francs »), tandis que les multisupports représentent un tiers environ de l'ensemble (dans 10% des cas, la nature du contrat n'est pas connue).

### La pierre demeure la valeur refuge

La faible rémunération en valeur réelle des livrets d'épargne et les variations à la baisse du marché boursier ont redonné à l'immobilier son caractère de valeur refuge. Malgré une forte poussée des prix depuis 1998, l'acquisition d'immobilier est facilitée, au moins pour certaines catégories de ménages - cadres et professions intermédiaires non retraités - par le bas niveau des taux d'intérêt. Pour les catégories plus modestes, certains avantages ont également été accordés aux jeunes ménages primo-accédants au travers du prêt à taux zéro.

Ainsi en 2004, 56% des ménages, en comptant les accédants à la propriété, possèdent leur résidence principale contre 54,5% en 2000, ce qui confirme la tendance à la hausse constatée depuis plus de quinze ans. En revanche, la possession d'une résidence secondaire a reculé (6% des ménages contre 9,5% en 2000). En ce qui concerne les logements de rapport, c'est la quasi-stabilité (11%). Les ménages plutôt jeunes (entre 30 et 35 ans) sont plus souvent propriétaires de leur résidence principale aujourd'hui que leurs homologues en 1998. Dans leur cas, cette progression s'est réalisée

en partie par le biais de l'endettement : en 2004, 41% d'entre eux sont endettés pour acheter leur résidence principale (moins d'un tiers en 1998 et 2000) contre 22% de l'ensemble des ménages (proportion stable depuis 2000). Les disparités entre les zones rurales et les grandes villes se sont accrues : depuis 1998, c'est dans les zones rurales et les villes de moins de 20 000 habitants que la proportion de propriétaires a le plus augmenté. En 2004, les trois quarts des ménages sont propriétaires de leur résidence principale dans les zones rurales contre moins d'un ménage sur trois à Paris.

### Définitions

**Détention** : les taux de détention analysés dans ce document concernent, sauf mention contraire, les ménages. Il s'agit donc de la proportion de ménages détenant une catégorie d'actif (un ou plusieurs produits dans cette catégorie).

**OPCVM (parts d')** : les SICAV ou FCP sont des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Le porteur d'une part de SICAV est propriétaire d'une fraction d'un portefeuille de valeurs mobilières, géré le plus souvent par des établissements bancaires. Le porteur d'une part de FCP est copropriétaire d'un portefeuille au sein du Fonds Commun de Placement.

**Épargne salariale** : la participation, versée obligatoirement dans les entreprises de plus de 50 salariés, est bloquée pendant cinq ans et constitue bien une épargne pour le salarié. L'intéressé, facultatif, est versé sous forme de primes. Il ne devient une épargne qu'à partir du moment où il est placé sur un plan d'épargne en entreprise. Le PEE a été créé en 1967 pour recueillir les sommes versées au titre de l'épargne salariale. Les sommes placées dessus sont exclues de l'assiette de l'impôt sur le revenu pour les salariés. Elles sont également exclues de l'assiette de l'impôt sur le bénéfice pour l'entreprise et ne sont pas assujetties aux cotisations sociales. L'abondement versé par l'employeur est également exonéré d'impôt sur le revenu.

**Unité de compte (support en)** : une unité de compte est une part d'OPCVM. Le détenteur d'un contrat d'assurance-vie en unité de compte est propriétaire d'un nombre d'unités et non d'un capital donné. La valeur du contrat fluctue en fonction des marchés boursiers ou immobiliers.

**Valeurs mobilières** : les catégories principales de valeurs mobilières sont les actions, les obligations, et les parts d'OPCVM.

### Bibliographie

« Les comptes financiers de la Nation en 2003 » *Insee-Première* n° 967, mai 2004.

« Les comptes de la Nation en 2003 » *Insee-Première* n° 960, avril 2004.

« Participation, intéressement, plans d'épargne : plus d'un salarié sur deux est concerné, fin 2002 », *Premières Synthèses*, à paraître en septembre 2004, DARES.

« Les valeurs mobilières détenues par les Français en 2003 », *Bulletin de la Banque de France* n°118, octobre 2003.

### Sources

Le dispositif des enquêtes de l'Insee sur le patrimoine des ménages permet de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement. Des enquêtes approfondies (« Actifs financiers » en 1986 et 1991-1992, puis « Patrimoine » en 1997-1998 et 2003-2004), alternent avec des enquêtes « légères » « Détention d'actifs » (1996, 2000).

L'enquête la plus récente, dont les premiers résultats sont présentés ici, est une enquête approfondie. Elle a eu lieu d'octobre 2003 à janvier 2004 auprès de 9 692 ménages. Plusieurs organismes publics, financiers ou d'études, ont contribué à sa réalisation : Commissariat général du Plan, Caisse des dépôts et consignations, Fédération française des sociétés d'assurance, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Drees (Ministère de la santé et de la solidarité), Cnrs/Delta (Département et laboratoire d'économie théorique et appliquée) et Inra (Institut National de la Recherche Agronomique). Les résultats présentés ici sont provisoires.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

## BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12  
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2004

Abonnement annuel =  70 € (France)  87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Michel Charpin  
Rédacteur en chef :  
Daniel Temam  
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,  
C. Benveniste, C. Dulon,  
A.-C. Morin  
Maquette : S.C.  
Code Sage IP03985  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2004

